

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la
pétition du 28 mars 2023: «10 ans de deal autour des écoles des
Pâquis, ça suffit!»**

7 août 2023

Rapport de M^{me} Fabienne Beaud.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions le 28 mars 2023. Elle a été traitée en commission les 8 mai et 12 juin 2023 sous la présidence de MM. Rémy Burri et Didier Lyon. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Aurea De Toro, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

Voir l'annexe.

Séance du 8 mai 2023

Audition de M^{me} Catherine Gerber, M^{me} Sarah Vader et M. Hervé Donnet, pétitionnaires

M^{me} Gerber est une habitante des Pâquis. Elle habite dans le périmètre concerné par la problématique en question.

M^{me} Vader habite à la rue du Môle, en face de l'école. Elle a une fille de 5 ans et demi, qui est en deuxième année de primaire, à l'école de Pâquis-centre. Elle ajoute qu'elle est membre de l'association des parents d'élèves.

M. Donnet est un habitant des Pâquis depuis 1990. Il est également enseignant à l'école primaire de Saint-Antoine/Ferdinand Hodler. Il a pu voir l'évolution du quartier et de la problématique. Cette pétition met en évidence une problématique connue entre un marché de la drogue d'une part et des enfants et adolescents d'autre part.

M^{me} Gerber indique qu'avec la pétition, ils avaient envie de faire entendre une autre voix dans ce quartier. Depuis vingt-cinq ans, elle a vu l'évolution du quartier. Il y a un historique par rapport à ce qui se passe maintenant. La problématique concerne un tout petit point de quartier. Depuis des années, il y a du deal dans le quartier. Il y a dix ans, à la suite d'une décision de placer une caméra de surveillance sur la partie ouest des Pâquis, vers la rue des Alpes, le deal s'est déplacé côté est. Il a atterri vers la rue de la Navigation, soit autour de l'école de

Pâquis-centre et de l'école de Zurich, puis il s'est rabattu à la rue du Môle, qui fait l'angle avec la rue de Berne. Cela jouxte les écoles qui comptent 550 élèves, 700 si on compte l'école primaire de Chateaubriand. Il y a une dégradation de la situation depuis l'année passée. Avant, il y a dix-quinze ans, il y avait du deal, mais uniquement le soir. Ensuite, les dealeurs sont venus dès l'après-midi et en soirée. A présent, ils sont dans le quartier vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Qui sont ces dealeurs? C'est un réseau structuré. Ce sont des Africains sénégalais. Ils sont organisés, car il y a toujours des horaires très déterminés, il y a toujours trois personnes à l'angle de la rue des Pâquis et de la rue du Môle. Le printemps dernier, il y a eu un changement de ton: les consommateurs de crack ont déferlé dans la rue du Môle, déjà très tôt le matin. Les choses ont été prises en mains, avec notamment la fermeture du préau de l'école. Ces gens ont pris l'habitude de cette adresse. C'est le boulevard de la drogue.

M^{me} Vader s'exprime en tant que membre de l'association des parents, en demandant comment créer un espace pour les enfants dans lequel ils n'ont pas à être confrontés à ces problématiques. Est-ce qu'on devrait avoir à expliquer cette réalité à nos enfants? On a envie que nos enfants aillent à la rencontre du prochain. L'association des parents n'est pas contre les dealeurs, mais elle veut créer un espace de sécurité où il n'y a pas de deal autour des écoles.

Questions des commissaires

Un commissaire rappelle que, ces dernières années, l'on discute beaucoup de l'école des Pâquis. De nombreuses solutions sont en cours d'étude. Les pétitionnaires demandent la création d'un périmètre de sécurité. Il y a eu le rehaussement de la barrière; il demande si cela reste insuffisant. Quelles autres mesures de sécurité sont souhaitées?

M^{me} Gerber répond que cela concerne le préau de l'école. Le problème est que, dès que les enfants sortent, ils vont forcément dans la rue du Môle ou la rue de Berne et sont forcément confrontés au deal pendant la journée. Pour ce qui est du périmètre de sécurité, ils aimeraient que cela soit une zone de non-deal. Auparavant, il y avait un problème au Jardin anglais ainsi qu'à la gare, mais des solutions ont été trouvées. Elle se demande jusqu'à quand cela va continuer.

M. Donnet ajoute que le préau est une chose, mais c'est tout le périmètre autour qui est concerné. En 2014, ce n'était pas comme cela. Quand le trafic s'est installé, le préau est la conséquence du trafic, qui se fait derrière la bibliothèque. Il y voit des transactions, mais pas dans le préau. Il ne comprend pas pourquoi cette situation est possible aux Pâquis mais pas aux autres endroits. Depuis sa fenêtre, il voit les adolescents de la maison de quartier et le trafic, qui est en face, à trois mètres; c'est comme si c'était normal.

Le commissaire demande si la pose de caméras de surveillance est une solution.

M. Donnet explique qu'il a assisté aux séances concernant la pose de caméras de surveillance. Les gens n'étaient pas tous du même avis. Ce qui l'a surpris, c'est qu'ils ont essayé d'en mettre une, mais elle a été arrachée le lendemain et elle n'a jamais été remise. Il y a une ambiance un peu particulière.

M^{me} Gerber ajoute que les caméras n'ont pas les résultats escomptés. Cela concerne un tout petit bout de quartier. Il faudrait donner un signal aux dealers et à leur clientèle que ce n'est pas un lieu adéquat. Cette année est une année UNICEF. Genève s'est vu décerner la mention «commune amie des enfants» par l'UNICEF, mais elle ne sait pas si cela correspond vraiment à la réalité des Pâquis.

Une commissaire informe les pétitionnaires que la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse (CCSJ) traite de plusieurs objets sur le même sujet. M. Poggia a été auditionné. Il est clair que le périmètre de sécurité peut être mis en place uniquement par le Canton. Elle leur demande ce qu'ils attendent de la Ville.

M. Donnet indique que, depuis dix ans, tout le monde se renvoie la balle. On dirait qu'il y a une sorte d'impuissance. Pourtant, il n'y a pas de trafic dans toutes les écoles. Il est enseignant à Saint-Antoine, mais à la promenade Saint-Antoine il n'a jamais vu de dealers, alors qu'ils pourraient venir. Pourquoi? Qu'est-ce qu'on fait pour que cela n'existe pas? On n'a pas trouvé de solution pour éradiquer cela. Il attend des élus qu'ils fassent pression sur le Canton pour dire qu'il y a un problème.

La commissaire lui demande ce que la Ville pourrait faire concrètement.

M. Donnet demande de «resacraliser» l'école. Cela doit être un lieu pour les enfants et pas un lieu où la priorité est le marché. Il pense qu'il y a des moyens. Il existe un marché libéral, mais qui n'est pas régulé.

M^{me} Gerber avance qu'au niveau de la Ville il y a de beaux projets. Un bout de la rue de Berne est devenu piéton. Il y a des bacs avec des plantes, mais les dealers cachent la marchandise dedans. L'association Bien vivre aux Pâquis veut embellir le quartier, c'est chouette, mais le quartier est gangrené par le trafic de drogue.

Une commissaire les remercie, car les éléments sont suffisamment concrets pour faire pression sur le Canton.

Une commissaire leur rappelle la pétition P-440, envoyée par l'association Survap, qui s'intitulait «Vivre ensemble aux Pâquis». En 2021, il était déjà

demandé de mettre en place, en plusieurs phases, une présence policière accrue, etc. Cette pétition proposait des étapes concrètes. Elle a été renvoyée au Conseil administratif pour être mise en œuvre, dans les limites de ses compétences, ce qui était rapporté. La commissaire demande s'il y a une collaboration entre l'association des parents d'élèves et le travail effectué par la Survap. Elle demande s'il y a des actions similaires. La magistrate a assuré qu'il y avait une présence policière accrue qui s'adapte en fonction des mouvements; elle a affirmé que cela a bien marché et que ce n'était pas problématique. Maintenant, on a observé, par rapport à la consommation de crack, qu'il y a eu un mouvement vers le quartier des Grottes; le phénomène aux Pâquis est moindre. Elle demande aux pétitionnaires si c'est quelque chose qu'ils ont pu observer.

M^{me} Gerber a eu des contacts avec Survap, M^{me} Brigitte Studer, membre de Survap, et plusieurs autres personnes. L'année dernière, elle a écrit une lettre à M. Poggia pour l'alerter sur ce qui se passait concernant le crack. Ils ont dû prendre position avec la session du Conseil municipal de fin juin. Lors de la dernière session du Conseil municipal, concernant la fermeture du préau de l'école, M^{me} Studer a réitéré le besoin d'un périmètre de sécurité autour des écoles et elle l'a redit encore plus clairement. Elle est également en contact avec Bien vivre aux Pâquis. Avec Survap, leurs vues divergent un peu. Selon elle, l'association n'a pas très bien géré. Il y a eu un laisser-faire et un laisser-aller qui a mené à cette situation.

M. Donnet rappelle que l'idée de la pétition est d'avoir un autre son de cloche. Il y a un enjeu idéologique au niveau de la drogue. Au niveau des associations, il a le sentiment qu'on minimisait le problème, en disant que cela se régulera. Survap disait qu'elle irait parler avec les dealers pour qu'ils ne dealent pas pendant les récréations... L'idée est de faire entendre des gens qui n'ont pas l'impression d'être entendus.

M^{me} Gerber ajoute que Survap n'est pas représentatif de l'ensemble de la population.

M^{me} Vader revient sur la collaboration entre les différentes associations. L'association des parents regarde l'intérêt des enfants et leur protection. Quand ils ont voulu fermer le préau, l'association a été vue comme une association répressive, qui voulait mettre les enfants en prison. Pour la présence policière accrue, le directeur a fait le tour des classes en disant que les policiers seraient présents jusqu'à la fin du mois, après cela sera réduit. Dès que la police arrive, tout le monde disparaît. Quand la police est là, les enfants demandent pourquoi la police est présente. D'un point de vue du deal, quand la police est sur le terrain, les dealers ne sont pas là. Concernant le crack et son mouvement vers les Grottes, avec le beau temps les toxicomanes sont à la recherche de quelque chose de plus dur et cela recommence. M^{me} Vader explique qu'un des autres membres de l'association

des parents a dû faire sortir un consommateur de crack de son allée. Ils sont aux Grottes, mais ils vont revenir dans le quartier.

M^{me} Gerber ajoute que le tenancier du restaurant Al Quadrato a jeté l'éponge, il y a un mois. Il a perdu sa santé et des sous. Son commerce était florissant, mais il ne supportait plus d'avoir des dealers appuyés contre le mur de son commerce. Il y avait un manque à gagner certain.

Une commissaire comprend leur agacement. De ce qu'elle avait compris de la part de la police et des magistrats, c'est qu'il y avait une présence policière tant la nuit que la journée et que la situation s'était améliorée, mais en fait ce n'est pas le cas.

M^{me} Gerber confirme.

Une commissaire est très touchée par la pétition. Elle a des petits-enfants qui habitaient dans ce quartier. Elle demande ce que la Ville peut faire concrètement.

M^{me} Gerber répond qu'il faut donner un signal, par une présence policière, comme cela a été fait autour de la gare de Cornavin, que ces personnes ne sont plus les bienvenues. Il faut que cela se fasse ailleurs.

M. Donnet pense que si les élus arrivent à être d'accord sur le fait de dire que la cohabitation entre un marché de la drogue et des enfants n'est pas possible, ce serait déjà bien. L'école, c'est sacré. On devrait pouvoir dire aux enfants, descends, joue dans la cour. Là, on ne peut pas le faire. Il faut revenir au fait que dans une zone comme cela, on ne peut pas envisager une cohabitation entre un marché de la drogue et des enfants.

Un commissaire indique que la piétonnisation a été évoquée et que les toxicomanes s'appuient sur les bacs à fleurs. Il indique que ce n'est pas la première fois que cela se produit, à la suite d'une piétonnisation de rue. Cela était le cas à la rue Sillem, quand elle a été piétonnisée. Il demande aux pétitionnaires s'ils voient une corrélation entre la piétonnisation et le trafic de drogue.

M^{me} Vader explique que le trafic était déjà là avant la zone piétonne.

M. Donnet ajoute que lorsque ce n'était pas piétonnisé, la voiture de police passait, mais maintenant ils viennent à pied. A la rentrée, il y avait sept policiers devant l'école.

Une commissaire n'avait pas pris la mesure de l'étendue du deal. Elle avait suivi le deal aux Eaux-Vives, à l'époque. Il y a eu une présence policière accrue pendant plusieurs mois et c'était très efficace. Elle demande aux auditionnés s'ils se sentent en danger quand ils amènent leurs enfants à l'école, avec la proximité du deal (elle ne parle pas du crack).

M^{me} Vader ne ressent pas une insécurité, ni pour sa fille, ni pour elle. En revanche, elle ne dira pas à sa fille d’aller dans le préau de l’école de Zurich toute seule. Dans d’autres quartiers, elle pense que les enfants peuvent aller seuls au parc.

M^{me} Gerber ajoute que les dealers ne sont ni violents, ni agressifs.

M. Donnet ne ressent pas le sentiment d’insécurité, mais il y a un sentiment d’injustice. Les gens sont tous conscients du trafic, car c’est dans le quartier des Pâquis. C’est important de souligner le sentiment d’injustice. Il avait interpellé M^{me} Torracinta en lui demandant pourquoi les enfants des Pâquis ne sont pas des enfants comme les autres. Elle avait dit que c’était intolérable, mais c’est tout.

La commissaire demande à M^{me} Vader si elle laisse sa fille aller seule à l’école.

M^{me} Vader répond par la négative, en expliquant qu’elle descend avec elle et la surveillance depuis le pas de son immeuble.

La commissaire leur demande s’il y aurait des moyens d’agir sur la clientèle.

M^{me} Gerber indique que ce n’est pas leur préoccupation. Les commerçants et les habitants ont des problèmes avec cela.

La commissaire parlait de la clientèle venant pour de la drogue récréative.

M^{me} Gerber répond que la nuit, c’est beaucoup cela, mais cette autre clientèle est aussi présente la journée. C’est cela le problème.

Un commissaire comprend que les auditionnés ont ciblé la position des dealers. Il leur demande si la police passe souvent pour les faire partir.

M^{me} Gerber répond qu’elle passe, mais il y a des guetteurs, donc ils disparaissent. La police passe régulièrement, mais elle ne reste pas.

M. Donnet explique qu’il y avait des policiers municipaux vers la place de la Navigation. A quelques mètres, il y avait le marché, mais ce n’est pas pour autant qu’ils se sont déplacés. Cela ne se fait pas de façon cachée, cela se fait à ciel ouvert.

Discussion, suite des travaux et vote éventuel

Le Parti socialiste souhaite entendre M^{me} Barbey-Chappuis sur la présence policière et pour qu’un cordon sanitaire soit établi autour des écoles.

Un commissaire libéral-radical demande si la CP doit traiter cela, car cela ferait un potentiel doublon avec ce qui est traité à la CCSJ.

Une commissaire Verte indique qu’il y a eu plusieurs auditions sur le sujet. Il faudrait que la CP lise les PV d’auditions de la CCSJ pour éviter de refaire toutes les auditions.

Mise aux voix, l’audition de M^{me} Barbey-Chappuis est acceptée à l’unanimité.

Séance du 12 juin 2023

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative, en charge du département de la sécurité et des sports (DSSP), accompagnée par M^{me} Christine Camp, cheffe du Service de la police municipale (SPM), commandante, et de M. Nicolas Kerguen, collaborateur personnel au DSSP

M^{me} Barbey-Chappuis partage l’avis des pétitionnaires. Elle aimerait insister sur le fait que les habitants ne doivent pas se sentir abandonnés par les pouvoirs publics. On peut être plus optimiste que l’année dernière, à la même époque, s’agissant de la situation relative au crack dans le quartier des Pâquis, même si la police municipale a constaté ces dernières semaines une résurgence de la problématique. A sa demande, la police municipale avait renforcé l’été dernier et durant tout l’automne et l’hiver 2022-2023 ses patrouilles et sa présence, notamment aux abords de l’école de Pâquis-centre, pour éviter que le deal ne génère un sentiment d’insécurité. Depuis la résurgence du crack aux Pâquis, la police municipale et la police cantonale sont très présentes. La police municipale est présente tous les jours, aux entrées et aux sorties de l’école ainsi que durant le temps de parascolaire. Cette présence rassure les habitants du quartier et les parents d’élèves. Le dispositif a été un peu relâché à la suite de la fermeture du préau la nuit, la situation s’étant détendue sur site.

Ce qui est certain, c’est que la police municipale ne peut pas régler cela toute seule. Il s’agit d’une problématique multidimensionnelle. Ce sont aussi des problématiques sociales, sanitaires et qui ne doivent pas uniquement être abordée sous l’angle sécuritaire. La police municipale est compétente pour la consommation et la détention de drogues, mais pas pour ce qui est de la lutte contre le trafic de stupéfiants, qui est du ressort de la police cantonale. C’est la raison pour laquelle elle a conclu un contrat local de sécurité (CLS) avec le conseiller d’Etat chargé à l’époque de la police cantonale. Ce CLS permet d’organiser la collaboration entre les deux corps de police. Le quartier des Pâquis est l’un des secteurs prioritaires de ce CLS. Depuis quelques semaines, il y a une détérioration dans le quartier. Il y a eu un déplacement vers le secteur des Grottes. La police municipale essayait de contenir cela au niveau du Quai 9. Depuis que la pression s’est libérée un peu du côté des Pâquis, le trafic revient un peu.

Questions des commissaires

Une commissaire relève que ce qui est particulier, dans le cadre des Pâquis, c'est qu'il y a deux écoles. Lors de l'audition des pétitionnaires, il est ressorti qu'il serait intéressant de créer un cordon sanitaire autour, car cela revient. C'est un fait. Elle demande s'il est possible de créer un cordon sanitaire.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que la présence de la police municipale fait la différence sur le terrain, mais dès qu'on lâche la pression le trafic revient.

M^{me} Camp rappelle que le trafic de stupéfiants sort du cadre de leurs compétences. La police municipale ne relâche pas la pression et est très réactive à l'évolution de la situation en s'adaptant en permanence. Ainsi, la police municipale a remis une pression plus importante depuis un mois. Les agent-e-s de la police municipale (APM) passent fréquemment pour sécuriser un maximum l'accès à l'école. S'agissant du cheminement des élèves depuis leur domicile dans les Pâquis jusqu'à l'école, la police municipale n'a pas la capacité de mettre un APM derrière chaque personne. Le but est vraiment de cibler les entrées des écoles. Le préau est fermé la nuit, mais dès l'ouverture il y a des passages assurés afin d'offrir un accueil correct à l'école. La police municipale a sanctionné 19 infractions liées à la consommation, aux alentours directs de l'école en ce début d'année. Etant donné que les personnes toxicomanes sont repoussées, elles s'installent dans les halls d'immeubles, ce qui engendre d'autres problématiques. Le rôle de la police municipale est de sécuriser un maximum les préaux d'école et d'essayer de contenir les consommateurs vers les lieux d'injections, dont le Quai 9.

M^{me} Barbey-Chappuis indique qu'on doit mettre les effectifs où il y a le besoin opérationnel sur le terrain. Les APM doivent s'adapter à la réalité du terrain.

La commissaire pense qu'on pourrait, au titre de la sécurité en Ville de Genève, imaginer la participation active d'un dispositif qui relèverait du social ou de la santé. Est-ce qu'il serait envisageable d'imaginer une participation de la Ville?

M^{me} Barbey-Chappuis indique que la police municipale travaille en collaboration avec les homologues de la police cantonale afin de déterminer où mettre la pression. Au niveau de l'aspect social et sanitaire, c'est le DCSS qui a les liens et qui serait le plus à même de répondre à cette question. Elle est d'avis que la Ville de Genève ne doit pas se substituer au Canton. Chacun doit agir dans son champ de compétence. La police municipale travaille avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et les correspondants de nuit. La Ville fait sa part dans le domaine social. Ensuite, il y a des acteurs cantonaux qui agissent dans leur domaine.

M^{me} Camp indique que la police municipale organise des séances multipartites concernant les Pâquis, à l'instar de tous les quartiers du territoire communal.

Tous les acteurs impliqués sont présents autour de la table et notamment le social. Ils échangent sur les différentes problématiques en lien avec le quartier et essaient de trouver des solutions ensemble. Toutes ces séances permettent de faire le point de situation, de voir les évolutions et d’agir en conséquence. La collaboration est bien présente.

La commissaire parle de la mise en place du plan crack. Elle demande comment la police municipale travaille avec le Quai 9, car les Maraudes ont vocation à recréer une sorte de lien et de pouvoir orienter géographiquement la consommation où elle serait moins problématique qu’à côté d’une école.

M^{me} Camp indique que dans ce cas ils sont avisés et ils savent quels sont les secteurs dans lesquels leur présence n’est pas souhaitée pour permettre ce travail de lien social.

Un commissaire constate que c’est un travail entre la police municipale et la police cantonale. On a depuis le 1^{er} juin 2023 une nouvelle magistrate. Il demande à M^{me} Barbey-Chappuis si elle a déjà eu des échanges avec M^{me} Kast. Si oui, quelles suggestions a-t-elle fait afin de faire entendre la voix de la Ville?

M^{me} Barbey-Chappuis n’a pas encore eu l’occasion de la rencontrer. Elle la voit prochainement, car elles siègent dans la commission consultative de la sécurité municipale. C’est une commission qui réunit la magistrate cantonale chargée de la sécurité et la Ville de Genève, ainsi que des magistrats communaux, qui ont des polices municipales, soit Vernier, Coligny et Plan-les-Ouates. M^{me} Barbey-Chappuis et M^{me} Kast étaient, par ailleurs, les deux membres du groupe de travail mis en place par M. Poggia pour discuter de l’avenir des polices municipales. De par les interactions qu’elles ont pu avoir dans ce cadre, M^{me} Barbey-Chappuis pense que M^{me} Kast est attachée à la sécurité de proximité. Cela semble important de préserver les polices municipales; s’il y avait une fusion de la police cantonale et de la police municipale, on perdrait le travail de proximité, selon elle. En effet, les effectifs seraient absorbés par des missions de police secours et on perdrait ce lien que la police municipale permet de créer avec les habitants, etc. Ce groupe de travail a été créé il y a un an. Il est composé d’un COPIL politique et d’un groupe technique dans lequel il y a la commandante et d’autres acteurs de la police municipale ainsi que de la police de proximité cantonale. Ce groupe de travail doit dans un premier temps discuter de ce qu’est la sécurité de proximité, ensuite des missions des polices municipales. Ce n’est qu’ensuite que la question de la gouvernance devrait être définie.

Un commissaire constate que, quel que soit le type de délinquance, il y a une certaine efficacité quand il y a une présence policière accrue. Il demande si, pendant plusieurs semaines, la tolérance zéro a été appliquée.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que cela a été fait à partir de l’été 2022.

M^{me} Camp ajoute que grâce au CLS entre la police municipale et la police cantonale, elles mutualisent leurs compétences et elles cadrent leurs présences. La police cantonale peut également intervenir en civil, ce qui est une plus-value pour ce type de problématique. Le point bloquant est que dès qu'on relâche la pression policière, le phénomène revient. On réadapte en permanence les engagements des forces policières, mais le pilier sécuritaire à lui seul ne pourra pas éradiquer le trafic de stupéfiants de manière définitive.

Le commissaire demande si la piétonnisation exerce une influence sur le deal. La rue Sillem a été piétonnisée et le deal est apparu.

M^{me} Barbey-Chappuis est d'avis qu'aux abords des écoles il est bien d'avoir des rues piétonnes afin de sécuriser le chemin de l'école pour les jeunes élèves. Mais ces zones piétonnes doivent être bien aménagées pour que les habitant-e-s puissent se les approprier positivement, car autrement cela peut effectivement créer des effets inverses. Une zone piétonne peut aussi créer des nuisances sonores, car il y a souvent des terrasses. Il n'y a jamais de solution idéale.

M^{me} Camp répond qu'il n'y a pas de constat clair. C'est la qualité des aménagements qui est importante. Il faut que les habitants s'impliquent pour animer cette rue, de manière à avoir une occupation positive des lieux.

M^{me} Barbey-Chappuis rappelle que la police municipale est à pied l'essentiel du temps, donc elle patrouille aussi sur les rues piétonnes.

Une commissaire demande s'il y a du deal au niveau de l'école de Sécheron.

M^{me} Camp répond que c'est très mouvant. Le centre reste la gare de Cornavin et ses abords. On sait que l'offre et la demande se fait, dans les grandes villes, dans les endroits de passage. A Plainpalais, cela a été longtemps problématique. Ce n'est pas unique et propre aux Pâquis.

La commissaire est inquiète, car il y a un EMS dans le quartier et également deux écoles. Elle demande combien de passages la police municipale effectue chaque jour.

M^{me} Camp ne connaît pas le nombre exact, mais il y a une présence quotidienne.

Une commissaire soulève que les pétitionnaires craignent que le deal continue à perturber l'école et le quartier. Elle demande à M^{me} Camp si elle continue à mettre la pression au maximum aux Pâquis.

M^{me} Camp répond qu'ils maintiennent leur présence à chaque entrée et sortie d'école ainsi que durant le temps de parascolaire. Il y a également des contacts quasi quotidiens avec le directeur qui permet de mieux orienter les actes sur le terrain.

La commissaire indique que le préau de l'école des Pâquis a été fermé de manière provisoire. Elle demande si le directeur trouve que cela a apaisé le quartier.

M^{me} Camp répond par l'affirmative. Cela permet également de réduire les frais de nettoyage et de maintenance du préau. C'est une réelle plus-value, mais il faut rester conscient qu'on reporte cela sur les immeubles d'habitation aux alentours.

Discussion

Ensemble à gauche propose de renvoyer la pétition au Conseil administratif.

Vote

Le renvoi de la pétition au Conseil administratif est accepté à l'unanimité.

Annexe: pétition P-485

Habitants pétitionnaires

Pour contact :

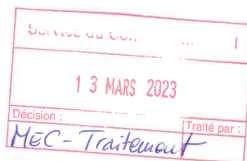
Catherine Gerber

55 rue de Berne

1201 Genève

cat.gerber@bluewin.ch

+4179 281 63 48



Madame Uzma Khamis Vannini
Présidente du Conseil Municipal
Service du Conseil Municipal
44, rue de la Coulouvrenière
1204 Genève

Genève, le 10 mars 2023

Concerne : pétition des habitants et commerçants des Pâquis

Madame la Présidente, chère Madame,

Veuillez trouver, ci-joint, la pétition « **2013-2023: 10 ans de deal autour des écoles des Pâquis, ça suffit !** » munie de plus de 250 signatures - 250 personnes qui demandent qu'une zone sans deal soit mise en place autour des écoles du quartier

Les signatures proviennent en grande majorité des habitants des Pâquis, ainsi que de la plupart des commerçants et bistros/restaurants situés autour de la zone de l'école Pâquis-Centre et l'école de Zurich.

Les témoignages de nombreux parents d'élèves sont accablants. Deux mots résumant leur sentiment face à cette situation: **incompréhension, consternation**.

Quelques réactions recueillies auprès des riverains approchés :

« *chaque matin, vers 7-8h, je vois des dealers essayant de piquer des vélos, des trottinettes d'enfant, en bas, sur la rue de Berne... Je cherche un logement ailleurs* », / **une jeune maman** habitant rue de la Navigation, avec une fillette ;

« *on n'est vraiment pas rassurés en journée quand on sort de chez nous, et on n'ose pas trop s'aventurer dehors le soir* » / **un couple** trentenaire, avec un enfant en poussette, habitant la rue de Berne

« *M'dame, m'dame ! c'est les dealers... de drogue ? oui... Pourquoi ils sont pas en prison ?* » / **garçonnet** 6 ans dans la rue, lors de la présentation de la pétition à son papa

Ce sont les enfants et leurs familles qui sont sacrifiées en premier. Quant aux commerçants, ils sont découragés car peu soutenus par la classe politique.

Un exemple est le gérant du restaurant « Al Quadrato » situé au carrefour rue du Môle/rue de Berne, qui témoigne aux infos de la RTS, Le 19:30 du 4 mars dernier: il vient de jeter l'éponge. Ce sont aussi les nombreux adolescents qui fréquentent la Maison de Quartier des Pâquis, en pleine zone du «spot » du deal, qui sont témoins de la transgression de la loi et de l'impunité qui l'accompagne.

Cette situation est unique à Genève et ne sera jamais invisible. Les citoyens ne pourront jamais accepter la cohabitation entre les enfants et les dealers, même s'ils croient au vivre ensemble.

En vous remerciant de votre attention et vous souhaitant bonne réception de ces documents, veuillez recevoir, Madame la Présidente, chère Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.



Catherine Gerber



Sarah Vader (représentante APEP Association des parents d'élèves des Pâquis)



Hervé Donnet, enseignant école primaire

Copie : Conseil Administratif de la Ville de Genève

Annexe : mentionnée

PETITION DES HABITANTS et COMMERCANTS DES PAQUIS – février 2023

2013-2023 : 10 ANS de deal autour des écoles des Pâquis, ça suffit !

Nous, habitants, parents d'élèves et commerçants, en un mot, citoyen-nes des Pâquis, apolitiques, demandons formellement que soit rapidement défini un périmètre de sécurité sans drogue autour de l'école de Pâquis-Centre et l'école de Zurich.

Depuis l'installation en 2013 de caméras de surveillance aux Pâquis, le deal s'est déplacé aux alentours et en bordure de l'école de Pâquis-Centre et de l'école de Zurich, avec un point de concentration des dealers se situant au carrefour piétonnier rue de Berne - rue du Môle. Ce lieu, situé à côté de la bibliothèque des Pâquis, est devenu le boulevard des trafiquants et de leur clientèle. Après achat de leur dose, les clients se dispersent dans le quartier, pour consommer en pleine rue les substances illicites.

Les enfants ne devraient pas avoir à croiser consommateurs et dealers sur le chemin de l'école, du centre de loisirs et de la bibliothèque. Hélas, tous les jours de la semaine, près de 700 élèves (y.c. ceux de De-Chateaubriand) sont confrontés au spectacle désolant de deal en plein jour et en toute impunité.

Les commerçants du quartier sont des otages de cet état de fait. Ils subissent de plein fouet la présence de cette population particulière, en transit dans la zone. Les restaurants perdent de la clientèle, malgré des interpellations régulières de la police. Pour les habitants de ce petit bout de quartier touché jour et nuit par le deal, la situation est devenue tout simplement intolérable. A peine sortis de la maison, ils sont confrontés au théâtre sinistre des tractations permanentes entre dealers et consommateurs.

Beaucoup d'efforts sont entrepris par la Ville de Genève pour améliorer la qualité de vie aux Pâquis. Des projets sont sur le point de voir le jour, avec des crédits d'études urbanistiques conséquents débloqués en 2023, ce que nous saluons. Mais, tous ces efforts seront vains, tant que la rue restera occupée par les dealers.

Ça suffit. Nous estimons en avoir assez enduré depuis 10 ans.

Par la présente, les signataires demandent la création d'un périmètre de sécurité autour des écoles des Pâquis, et sur le trajet reliant les différents lieux entre eux.